

**Programme de travaux 1998 - Ouvrages d'art - Adoption du programme**

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Cette année, une somme d'environ 800 000 F est consacrée à l'entretien des ouvrages d'art du réseau de la ville.

Il est envisagé le programme suivant :

- Pont De Gaulle : mesures sur fissures, suivi, exploitation	80 000 F
- Pont Battant : mesures géomètre SAGEI	25 000 F
- Passerelle piétons Allende/Bloch : étanchéité	300 000 F
- Visites simplifiées comparées (VSC)	200 000 F
- Visite de piles en rivière : Pont Bregille : 4 piles, 1 culée Pont De Gaulle : 2 piles	35 000 F
- Réparation des garde-corps sur divers ouvrages	80 000 F
- Entretien courant sur divers ouvrages	80 000 F

Sur avis favorable de la Commission Voirie, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à engager la consultation des entreprises et à signer les marchés à intervenir, ainsi que les ordres de service ou avenants permettant l'exécution complète des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 1998.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

*Récépissé préfectoral du 16 avril 1998.*